

# Bulletin d'information du Club d'Activité des Maîtres-Nageurs Sau- veteurs



N°14 –Assemblée Générale du 29 Novembre 2024

## SOMMAIRE

- Mot du Président
- Bilan financier du CAMNS
- Bilan de la base
- Bilan de la section MNS
- Bilan de la section PLONGEE



## Mot du Président

*« Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal :  
c'est le courage de continuer qui compte »  
Winston Churchill*

### **Cher(e)s ami(e)s du CAMNS,**

L'année écoulée aura une fois encore demandé de la patience et de l'endurance. Les sections MNS et plongée ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour offrir le meilleur service aux membres et aux partenaires. Merci aux nouveaux présidents, David TAUBE et Serge FORESTI, qui ont tenu la barre de leurs sections respectives avec leurs équipages malgré les turbulences rencontrées.

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni trois fois durant la saison écoulée pour traiter des sujets communs entre les deux sections et se tenir mutuellement informés des activités de chacun. Nous avons beaucoup parlé de la base de plongée, lieu qui nous rassemble. Les travaux de réfection du local, débutés en mars 2024, se sont terminés en juillet 2024.

Jérémy GAUTHIER pilote une réflexion sur l'aménagement de la base de plongée afin de la rendre encore plus conviviale et fonctionnelle, et d'utiliser au mieux les espaces pour ranger tout

le matériel. Des améliorations logistiques sont également en cours de réflexion, notamment pour la gestion du courrier et l'entretien de la base de plongée.

Les deux sections développent des partenariats avec les collectivités, en particulier la Ville de Bischheim, des associations, des fédérations sportives et le monde de la formation et de l'enseignement. Je ne peux que me réjouir de notre ouverture vers l'extérieur. Le CAMNS a amélioré sa présence en ligne avec un nouveau site web pour les MNS et des comptes Facebook et Instagram dynamisés.

Le CAMNS retrouve une forme de normalité dans son fonctionnement après avoir traversé la crise Covid et subi un incendie ravageur le 16 août 2022, dont les conséquences devraient être définitivement réglées début 2025. J'en profite pour remercier la Ville de Bischheim qui a réalisé les travaux sur le bâtiment et assure la grosse maintenance du site, tous les propriétaires ne sont pas aussi sympathique.

Nous constatons cependant une baisse globale du nombre de membres dans les 2 sections, car les départs ne sont plus compensés par des arrivées de personnes souhaitant se former au BNSSA ou apprendre et pratiquer la plongée au sein d'une association.

Cela nous contraint à nous concentrer sur ce que nous savons faire de mieux, à la fois pour attirer de nouveaux membres, mais aussi pour garder des membres qui se sentent bien au CAMNS grâce à une ambiance conviviale, des formations sérieuses et des activités variées.

La section plongée a décidé en juin 2024 d'arrêter l'activité de hockey subaquatique pour se concentrer sur son cœur historique, la plongée et les activités connexes. Je sais que cette décision n'est pas acceptée par tous les membres, en particulier les hockeyeurs. Je sais aussi que tout sera fait par Serge FORESTI pour aider les personnes qui pratiquaient le hockey subaquatique au sein du CAMNS à, si elles le souhaitent, continuer à le faire.

Je vous invite à œuvrer ensemble et à nous investir pour que les deux sections puissent agir dans un cadre confortable, agréable, sûr et attractif !

Bons vents à tous pour la saison 2024/2025

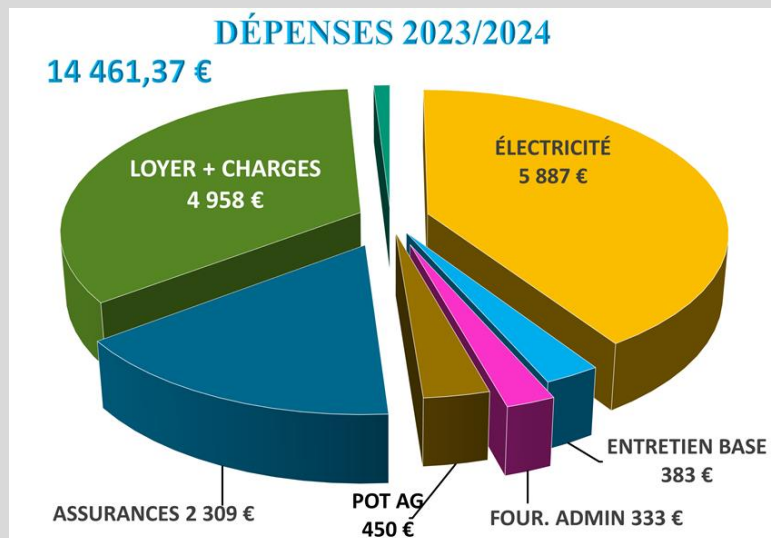
**YES WE CAMNS !**

## BILAN FINANCIER DU CAMNS

Une nouvelle saison vient de se terminer au Club d'Activités des Maîtres-Nageurs Sauveteurs, saison qui a été rythmée par bon nombres d'activités. Je tiens ici à remercier les trésoriers de section pour le travail régulier et sérieux qu'ils font tous les deux toute l'année, et loin des projecteurs.

Pour ma part, en tant que Trésorier Général, j'ai veillé à régler toutes les dépenses liées au fonctionnement de la base de plongée, et je suis à la disposition des trésoriers de section pour leur apporter de l'aide s'ils le jugent nécessaire.

Les dépenses de la Structure ont augmenté de plus de 3 000 €, essentiellement au niveau de la consommation électrique



*Claude ZION*  
**Trésorier général du CAMNS**

## BILAN DE LA BASE

Pat MASTIO et son équipe ont continué à entretenir et à gérer le site.

Un immense merci à eux et en particulier à Pat qui passe presque tous les jours à la base. Je suis heureux de pouvoir compter sur cette équipe parce qu'ils répondent présent dès qu'on a besoin d'eux.

Ils ont continué à planter divers arbres et plantes aromatiques ou décoratives qui viennent embellir notre magnifique base de plongée. J'espère que le bananier qui a été vandalisé en septembre repoussera.

Les travaux de remise en état de la base de plongée ont démarrés au printemps 2024 et sont quasiment terminés depuis l'été, ils restent encore quelques finitions comme par exemple le remplacement des barillets extérieurs ou la réparation du lampadaire du grand parking et d'autres menus travaux.

La station de gonflage revit depuis fin juin, même s'il reste encore pas mal de travaux pour terminer l'installation qui sera superbe et plus sûre pour tous. J'espère qu'ensuite la pelouse ne pourra pas être refaite.

Merci à M. le Maire et à son équipe pour les travaux entrepris pour réparer les dégâts de l'incendie et aussi les travaux au quotidien pour garder la base en bon état la base de plongée de Bischheim.

Merci à toutes les petites mains qui ont aidé à maintenir la base dans un excellent état pour le bonheur de tous.



# BILAN DE LA SECTION MNS



## Le mot du président de la section MNS

Après une année à la Présidence de la section MNS du CAMNS, force est de constater toute la complexité de mener à bien une politique de développement favorable dans un contexte en forte mutation. En effet face une véritable crise des vocations confirmée, les formations aux métiers de surveillants/sauveteurs aquatiques qui constituent le cœur de notre activité, n'attirent plus.

De fait, les candidats à pouvoir prétendre assurer la sécurité aquatique en piscine et plan d'eau deviennent rares, atteignant un niveau de préoccupation jamais égalé.

Le secteur est en extrême tension, générant l'inquiétude de l'ensemble des acteurs du système. Responsabilités accrues, niveaux de rémunération proposés insuffisants, nouvelles aspirations face aux contraintes de travail peuvent être différentes sources d'explication.

La conséquence directe pour la section MNS est de voir les effectifs de ses membres adhérents diminuer de manière très importante, engageant une réflexion sur la légitimité de notre action et sur notre pérennité liée à un équilibre financier précaire :

- 2023 : 74 membres
- 2024 : 59 membres

Cette tendance à la baisse s'est probablement accrue en raison d'une « année blanche » en terme d'obligation de formations continues au secourisme des équipiers.

Face à ce constat, la section MNS, dans sa dimension de club d'activités, mais surtout dans ses missions d'organisme formateur, tente de réagir en s'engageant sur plusieurs axes :

### - La communication :

Le travail de modernisation de la communication se poursuit.

Le nouveau site d'inscription via Comiti fonctionne bien et permet à nos membres de s'inscrire à des formations, d'adhérer, de s'assurer et de s'informer ([camns.comiti-sport.fr](http://camns.comiti-sport.fr)).

La section MNS a enrichi sa communication en développant sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook : Camns Maître-Nageurs / Instagram : [camns.strasbourg](https://www.instagram.com/camns.strasbourg)) grâce au travail nécessaire et engagé d'Amandine LEPORTIER, qui a su insuffler un élan de modernité.

Je la remercie.

Le CAMNS continue d'être présent sur les FORUM des métiers (ex : « Forum métiers de la sécurité » Bischwiller en novembre) et des actions de promotion de l'EMS (ex : Job Dating).

### - La consolidation et le développement partenarial :

Le CAMNS devenu Centre Départemental de Formation FNMNS depuis 2018, continue d'assurer ses missions auprès de sa fédération de tutelle grâce au travail étroit et rigoureux fourni par Virginie CAUSIN. Un grand merci pour cet engagement.

On peut remarquer également le renouvellement et l'affinage d'un partenariat fort entre le CAMNS et la Faculté des Sciences du Sport (F3S) à travers l'élaboration d'une convention permettant aux étudiants de se former auprès de notre structure.

Une pluralité de conventions ont été mises en place cette année, auprès de collectivités ou d'organismes, afin de développer nos activités de formations (CREPS, CERRAN, ville de Bischwiller...). avec parfois de nouveaux axes pour nos pratiques, avec le développement de sessions de formations

PSC1 en collaboration de l'AROEVEN par exemple.

A noter que le suivi de l'ensemble de ces partenaires accroît considérablement la gestion des tâches administratives, qui actuellement explosent de par leur volume et leur complexité. Additionner au désengagement de l'état, en se déchargeant sur les OF sur bon nombre de missions et de responsabilités (organisation des examens...), la gestion administrative est exponentielle et à ce titre, je remercie vivement Hubert et Sylvie pour leur constance et toute leur énergie déployée au quotidien... constituant la colonne vertébrale de notre structure.

- **L'adaptation de ses offres de formations/réorientation secteur d'activité :**

Les sessions de formations de Strasbourg et de Haguenau ont redémarré en septembre et les formations au BNSSA n'affichaient pas complet.

Dans un secteur actuellement plus concurrentiel des offres de formation, notre structure a ouvert la réflexion afin de : créer de nouveaux formats plus en vogue actuellement (formations plus courtes et condensées), développer davantage le volume de l'offre en matière de PSC1, d'envisager peut-être des formations SSA avec la spécialité eau intérieure (en lien avec les évolutions réglementaires)... ce chantier est à venir et devra être mis en corrélation avec l'ensemble de nos moyens pour leur mise en œuvre.

- **Bourse aux postes et placement saisonnier :**

Dans le cadre de la préparation de la saison estivale en matière de surveillance aquatique, une des missions que le CAMNS s'est historiquement fixée, est de proposer aux employeurs (collectivités territoriales, structures privées) du personnel SSA issu de nos membres adhérents.

Cette tâche devient de plus en plus complexe et difficilement assumable.

L'ampleur de la pénurie sans précédent de candidats diplômés et de la baisse de nos adhérents nécessitent pour notre structure d'entamer une réelle adaptation à ce contexte afin de préserver la légitimité de cette mission.

Face à ce constat de manque de ressources humaines utiles, des modifications conventionnelles ont été mises en place afin d'assister les employeurs de la meilleure des façons, davantage en tant que « facilitateur » et non plus en tant que « canal unique » de recrutement. Robert MARCHAL, ayant repris ce projet en main, succédant ainsi à Damien FRANCOIS, œuvre désormais pleinement et avec dynamisme afin de mener à bien cette mutation.

Je profite de cette occasion pour remercier Robert d'avoir accepté ce passage de témoin et Damien (demeurant membre actif de notre structure : membre du CA et formateur théorie BNSSA) pour la globalité de son action. Merci de t'être tant investi, durant toutes ces années, pour que bon nombre de baignades estivales puissent ouvrir dans de bonnes conditions.

Pour conclure, j'adresse plus généralement tous mes remerciements chaleureux, à l'ensemble du CA et à toute l'équipe de nos formateurs pour leur engagement au service de nos membres.

Organigramme de la section MNS :

**Président :** David TAUBE

**Vice-président :** Thierry LIENHARDT

**Trésorier :** Hubert KREMPP

**Secrétaire :** Yves NUSS

**Secrétaire adjointe :** Sylvie KREMPP

**Responsable du placement :** Robert MARCHAL

**Responsable des formations secourisme :**

Freddy MENTZER

**Responsable formations secourisme BNSSA et référente FNMNS :** Virginie CAUSIN

**Responsable communication et formatrice bassin :** Amandine LEPORTIER

**Formateurs bassin :** Didi SAHLI, Philippe LALLEMAND, Joëlle JOLLY

**Formateur théorie BNSSA :** Damien FRANCOIS

Le Président de la section MNS

**David TAUBE**



## Formations au BNSSA (Brevet National Sécurité et Sauvetage Aquatique) et recyclage quinquennal du BNSSA

Cette année, notre site CAMNS Comiti Sports est opérationnel. Tant mieux, mais bien que toutes les informations nécessaires, utiles et indispensables figurent sur le site, nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui ont un besoin impérieux de la lire à voix haute, avec moi au téléphone ! Puis, ils ne s'inscrivent pas !

Actuellement, c'est Amandine qui est la plus capable d'alimenter notre site pour y faire figurer de nouvelles formations.

En 2023/2024, le CAMNS a organisé de nombreuses formations au BNSSA :

- 1 BNSSA à la Kibitzenau : 8 présents et 8 réussites (15/13 réussites en 2023)
- 1 BNSSA à Haguenau : 8 présents et 7 réussites (14/13 réussites en 2023)
- 1 BNSSA à Schiltigheim : 12 présents et 11 réussites (22/19 réussites en 2023)
- 2 sessions de recyclage du BNSSA : 13/13 réussites (3/3 réussites en 2023)

Plus de recyclage : 20 cette année contre 3 en 2023 (diff = +17)

Moins d'initiaux : 26 cette année et 54 l'année dernière (diff = -28)

Cette année encore, les résultats présentés intègrent les résultats des candidats provenant de nos accords et partenariats avec le Ballet Nautique de Stbg (1) et la Faculté de Sciences et du Sport (3).

**Le pourcentage de réussite selon le nombre de candidats qui se sont présentés aux examens est de 96%, excellent résultat, supérieur de 7 points par rapport à l'année dernière.**

**Ainsi, nous pouvons annoncer la formation de 27 nouveaux Sauveteurs Aquatiques et 13 recyclés, portant le total à 46 diplômés et 57 l'année dernière !** Une session à Saverne n'a pas été reconduite (différence dans l'addition des réussites au BNSSA)

Des candidats ont parfois besoin de 2 sessions de formation pour réussir les épreuves du BNSSA. Ils sont 2 dans cette situation cette année.

Le grand écart d'âge de 50 ans cette année entre le plus jeune et le plus âgé !

S'agissant du PSE1, quelques candidats l'obtiennent avec notre structure de formation partenaire, la FAPA.

Nous notons que les échecs aux examens se sont portés dans 2 des 4 épreuves : le 100m et le secourisme.

Ces formations s'appuient sur la compétence de 3 MNS pour les épreuves aquatiques, de 4 formateurs en secourisme (hormis le partenaire FAPA), d'un formateur à l'épreuve théorique en visioconférence.

Je vous félicite toutes et tous.

*Sylvie KREMPP*  
**Secrétaire-adjointe de la section MNS**



## Bilan des formations au secourisme

Dans le cadre de la réorganisation des formations continues, la DGSCGC (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises) a prorogée exceptionnellement d'un an la validité des formations continues réalisées en 2023, repoussant leur validité allant jusqu'au 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025.

L'année 2024 fut donc « une année blanche » en terme de formation continue au secourisme des équipiers.

Nous avons cependant proposé à nos membres des journées de révision à caractère non obligatoire afin de leur permettre de maintenir leurs niveaux de compétence.

Malgré ces dispositions, force est de constater que le caractère non obligatoire a très largement impacté à la baisse le taux de remplissage de ces formations.

L'année à venir reprenant une temporalité habituelle, il est donc à rappeler le caractère obligatoire de la formation continue ; 6h minimum par an : une durée de formation dérisoire pour un maintien des acquis et la réactualisation des techniques et procédures édictées par de nouvelles recommandations.

*Freddy MENTZER,*  
**Instructeur de secourisme**



*Virginie CAUSIN,*  
**Référente FNMNS et instructrice de secourisme**

## Bilan financier de la section MNS



**Hubert KREMPP**  
Trésorier de la  
section MNS

Les comptes ont été arrêtés au 31/08/2024. Les recettes de l'année 2023/24 se montent à 32 604€. L'année précédente elles étaient à 49 562€, c'est-à-dire environ 17 000€ (16 958€) de moins cette année !

Les dépenses sont en recul également : 28 194€ et 44 792€ l'année précédente, c'est-à-dire environ 17 000€ (16 598€) de moins ...

Nos frais fixes se montent à plus de 13 000€ (notre part pour la location de la base, les assurances, les redevances diverses à la FNMNS, notre site Internet) et ces frais doi-

vent être intégrés dans les tarifs de nos formations.

L'exercice reste positif de +4 409€ mais il manque de nombreuses dépenses de frais d'encadrement et/ou déplacements, de location, qui entraîneraient un résultat déficitaire ...

Les principaux postes de recettes sont les formations, notre activité essentielle.

Les postes de dépenses les plus élevés sont ceux confondus des frais d'encadrement, de frais de déplacement à 12 631€ et les frais fixes 13 920€, quasiment la même somme.

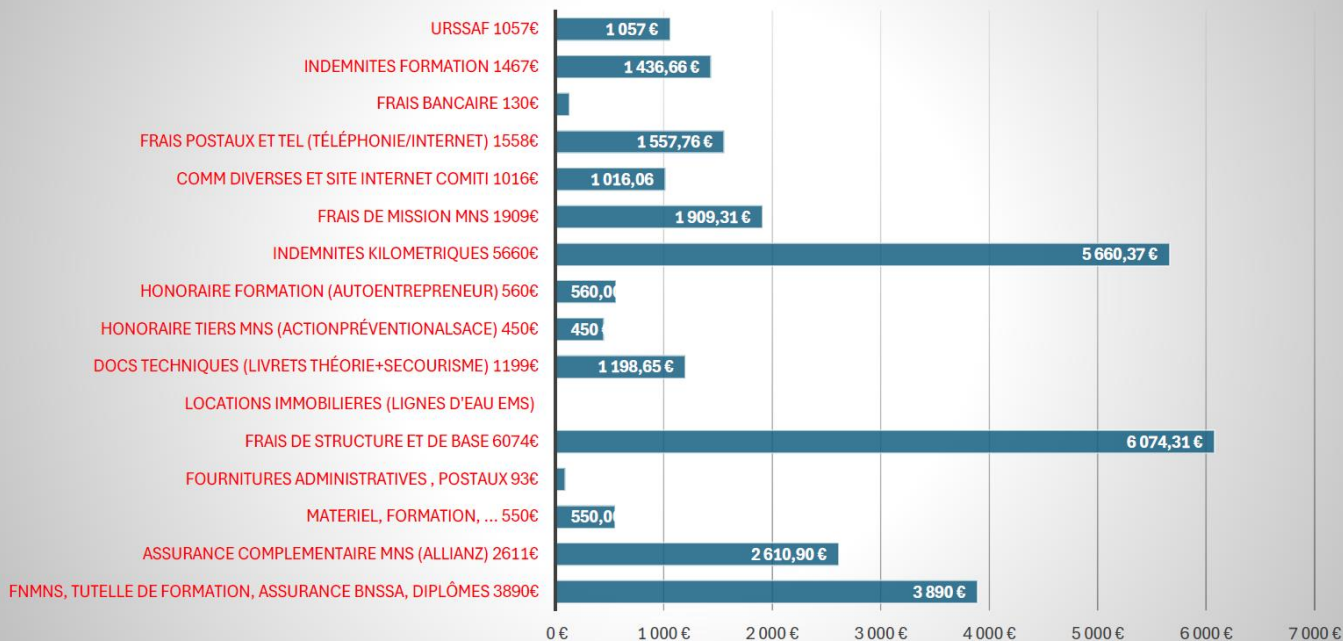
Les frais d'URSSAF sont moins élevés que les années précédentes pour diverses raisons (moins de demande de frais d'encadrement, éloignement géographique, moins de formation ...)

On constate 77 lignes de dépenses et 112 lignes de recettes. Il faut aussi signaler les 40 factures et quelques conventions spécifiques comme avec le CREPS, la F3S (Faculté de Science et de Sport de Strasbourg), l'AROEVEN, le CER-RAN de Morsbronn notamment.

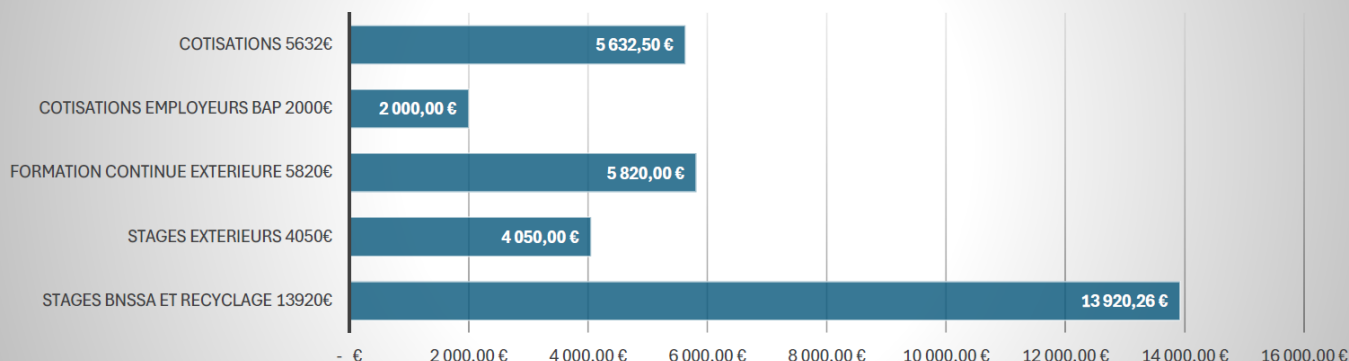
Cette année, les membres sont 59. Et 74 l'année dernière, 86 il y a 2 ans. 27 de moins en 2 ans ...

Petite année financière ... année de désescalade, car moins de formations, moins de membres, donc moins de recettes. Inquiétude au sujet de nos programmes, de nos propositions, de l'activité saisonnière, de notre pérennité ! mais c'est partout comme ça !

### Dépenses 28194,50€



### Recettes 32604€



# BILAN DE LA SECTION PLONGÉE



## Le mot du président de la section Plongée

La saison 2023-2024 a été celle d'une relance de l'activité plongée avec une école de plongée qui a consolidé ses bases, une convivialité qui a repris quelques couleurs, des propositions de sorties qui s'étoffent et des outils de communication enrichis.

L'école de plongée a délivré 43 cartes de niveaux/compétences avec notamment 18 niveaux 1 qui peuvent constituer la base de parcours de formation vers les différents niveaux de plongée, de spécialité ou les emmener vers l'encadrement ou l'enseignement.

A ce titre 1 N4, 3 MF2 (Philippe BAUDUIN, Jérémy GAUTHIER et Fritz GRAFFMANN) et 1 MFEH2 (Jérémy GAUTHIER, membre du CA) sont venus enrichir notre équipe de formateurs qui est nombreuse avec cependant peu de formateurs actifs.

A noter la relance du stage N1 en 3 jours, qui a eu un joli succès avec dix stagiaires qui ont validé leur 1<sup>er</sup> niveau de plongée, 4 personnes ont continué à plonger pendant l'été.

L'année 2024/2025 s'annonce quant à elle sous les meilleurs auspices, avec 54 demandes de formation diverses, sans compter les stagiaires N1 qui viendront nous rejoindre pour des formations classiques (6 ont déjà commencé leur formation en piscine), ou lors du stage N1 de fin juin 2025 qui devrait encore accueillir une dizaine d'apprentis plongeur. Pour accompagner toute ces demandes de formation, une équipe pédagogique a été mobilisée autour du directeur technique, avec des référents par niveau ou spé-

cialité qui organisent chacun leur activité.

En termes de plongées, 107 ont été organisées de janvier à fin août, soit plus de 2 par semaines, avec une quinzaine de DP mobilisés. Un besoin de diversification des DP se fait néanmoins sentir, 8 DP assurant 85% des plongées. La formation de 5 P5 réalisée en octobre 2024 et celle des 6 N3 pour plongées autonomes devraient compléter la palette de membres proposant des plongées, et ainsi alléger la mobilisation des DP actuels.

Le premier semestre 2024 a été aussi celui de la reconstruction des installations techniques par la ville de Bischheim pour le clos-couvert et les bénévoles du club autour de Dominique S., Jérémy G. et Nicolas C. pour la mise en service avant le stage N1 d'une première ligne de compression.

Ces installations ont été fiabilisées au cours de l'été, les gonflages à la GDF étant arrêtés depuis la mi-juillet. L'évolution de nos installations techniques va se poursuivre durant toute l'année 2024-2025 avec un deuxième compresseur qui a été livré et in fine la possibilité de proposer à nos adhérents de plonger soit à l'air soit au nitrox grâce à une ligne de denitrogénéation et des tampons dédiés. Des formations nitrox, mais aussi nitrox confirmées sont annoncées pour le printemps 2025.

En ce qui concerne la convivialité et les sorties, l'année sportive qui s'achève a permis de confirmer ou relancer des moments de cohésion appréciés des membres. On citera pêle-mêle pour les sorties plongées, la traditionnelle sortie

petites bulles, l'initiation spéléo, la sortie plongée au lac de Neufchâtel, ou la proposition non suivie in fine d'un voyage à l'Estartit, et pour les moments de convivialité la galette des rois, la ducasse et la soirée raclette.

Et la nouvelle année 2024/2025 a bien commencée avec une soirée tapas à la suite de la réunion de rentrée, l'annonce d'une sortie plongée profonde lors du WE de Pentecôte permettant en même temps de valider les apprentis N3 (à priori 4 demandes à ce stade) avec des plongées au-delà de 40m avec nos MF2, et les traditionnelles galettes des rois de début d'année, Ducasse et le stage 3j N1 qui sont dore et déjà programmés

Les outils de communication ont été quant à eux enrichis et diversifiés, avec des t-shirts au logo CAMNS et comportant le slogan « Yes we Camn's » dessiné par Aurélie RICHARD, en lien avec Finway, une nouvelle plaquette de communication préparée par Jeremy ainsi qu'une banderole CAMNS plongée servant à faire connaître le club lors des manifestations auxquelles nous participons, comme dernièrement « la nuit du handicap », « Ça bouge à Bischheim », la « Flamme Paralympique » à Strasbourg ou la « Faites de la plongée » où nous avons pu réaliser 16 baptêmes le dimanche.

Les hockeys subaquatiques ont quant à eux réalisé de formidables parcours en championnat pour les équipes benjamins et minimes avec un double titre de champions de France.

Un résultat remarquable et une activité de compétition de haut

niveau, très minoritaire au sein de la section, qui s'est éloignée en termes d'objectifs et de besoin propres de l'activité de loisir plongée proposée par le CAMNS.

C'est pourquoi le comité de section a décidé de ne plus proposer d'activité Hockeysub pour l'année 2024-2025 et se reconcentrer sur la plongée sous toutes ses formes, et l'a annoncé en juin 2024 à tous ceux qui pratiquent cette discipline, afin qu'ils puissent s'organiser entre eux avant le 1<sup>er</sup> novembre pour créer une structure propre ou trouver un club

souhaitant développer cette activité de compétition.

La section plongée, comme la ville de Bischheim se sont proposés pour les accompagner dans la création de cette nouvelle structure et nous avons demandé à l'Eurométropole de garder libre encore quelques temps après le 1<sup>er</sup> novembre les créneaux piscine dédiés au Hockeysub.

La campagne d'inscription bat son plein depuis le 1<sup>er</sup> septembre, avec des tarifs qui ont été maintenus pour l'année 2024/2025, et quelques corrections concernant les lycéens de plus de 16 ans

considérés maintenant comme des étudiants, le tarif de formation Nitrox simple fixé à 20€ pour inciter tous les membres à se former, 16€ (prix de la carte) pour le RI-FAP considéré comme accessoire du N3 et 16€ pour la formation étanche réalisée par nos moniteurs.

Au 29 novembre, 115 inscriptions sont finalisées.

Le Président de la section Plongée

**Serge FORESTI**



## Bilan financier de la section plongée

Les Recettes passent de 99 916 € à 143 129,38 € mais attention il s'agit d'une grosse part du remboursement des assurances (102 691€) lié à la rénovation à la suite de l'incendie.

L'essentiel de nos recettes provient toujours des cotisations pour un montant de 25 127€. Malheureusement cette année, peu d'événements festifs ont été organisés à la base, en particulier cet été, d'où des recettes à 1 793€

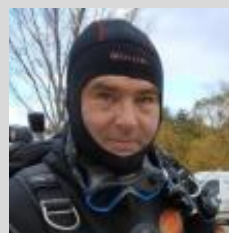
Les participations aux différentes formations sont de 1 355€ un grand merci donc à tous les stagiaires, mais surtout à tous leurs moniteurs qui se dévouent pour eux

Pour ce qui est de la Gravière du Fort, les ventes des cartes de plongées correspondent montant de 1 260€ pour la période 09/23 à 08/24, pour des facturations de la GDF d'un montant de 1 262€ pour la période 07/23 à 08/24. L'achat du gonflage représente un montant de 4 568€. Il existe un écart très important entre le nombre de plongées 631 et le nombre de gonflages 1142 soit presque le double.

Suivent ensuite l'achat de 2 compresseurs pour un montant d'amortissement de 5 190€ par an sur 10 ans, les licences et autres achats à la FFESSM 8 268 €

Pour compléter ces dépenses, 7 328 € de frais de structure (Location base, électricité, eau, téléphone...).

Encore beaucoup de dépenses à venir avec l'aménagement du local technique, le bilan de l'année prochaine verra une situation plus stable, épuré des travaux exceptionnels.



**Samuel EDER**  
Trésorier de la section plongée

